
Annonay Rhône Agglomération

Plan d'Actions / Stratégie touristique 2022>2027

Version 30.03.22 (document pour le bureau des Maires du 7 avril)

Mandataire



Co-traitants



Altisens

65 rue de la Tour

73260 La Léchère

contact@altisens.com

www.altisens.com

0 632 256 338

FO #1

Intitulé de l'opération	SOUTIEN AUX PORTEURS DE PROJETS D'ACTIVITES ET DE LOISIRS					
Axe stratégique	Fédérer les acteurs autour des valeurs et fondamentaux (Mobiliser et animer les ressources)					
Action	Accompagner les porteurs de projets « activités et services »					
Priorité	1					
Contexte	Si l'agglomération est pertinemment située au sein d'une aire de chalandise de près de 2,5 M d'habitants (isochrone de 1h), son offre loisirs et tourisme reste à valoriser notamment au travers de propositions en lien avec le riche patrimoine local mais aussi au regard de ses caractéristiques territoriales adaptées à une très grande variété de pratiques.					
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer l'attractivité de l'agglomération auprès des porteurs de projet Faciliter le parcours des porteurs de projet Mobiliser des ressources en ingénierie pour accompagner la réalisation de projet (étude « flash ») au travers d'un dispositif de type guichet unique Accompagner 1 à 3 projets par an sur les 6 ans de la stratégie 					
Contenu	<p>#1 : Organiser un dispositif d'accueil du porteur de projet au travers d'une plateforme de ressources</p> <p>Formalisation des besoins d'une plateforme (pour donner accès de manière simple, rapide et sécurisée aux dispositifs publics de soutien aux porteurs de projets dédié spécifiquement aux acteurs des activités de pleine nature (offres et services)) et animation d'une réflexion sur la faisabilité d'un guichet unique adapté aux besoins des acteurs privés et publics « loisirs et tourisme » :</p> <ul style="list-style-type: none"> Créer ou reprendre une infrastructure touristique ; Identifier des solutions de financements ; Trouver des opportunités pour investir ; <p>➤ Réunir un panel d'acteurs et de techniciens pour définir les besoins</p> <p>➤ Intégrer ces besoins au sein d'un cahier des charges</p> <p>#2 : Étude de faisabilité de l'outil présagé et mise en œuvre</p> <p>➤ Lancer une étude en interne pour la faisabilité technique et d'usage qui déterminera précisément un règlement de financement</p> <p>➤ Mettre en œuvre l'outil selon les résultats de la faisabilité</p> <p>#3 : Communication auprès des acteurs privés et publics (commune)</p> <p>➤ Promouvoir l'outil sur les réseaux professionnels (numériques en priorité)</p> <p>#2 : Mobiliser des ressources sous la forme d'études flash</p> <p>2 jours pour la création ou la reprise d'une activité (1 à 3 dossier(s)/an) assurés par une compétence en interne</p> <p>#3 : Aides à l'investissement</p> <p>5 à 10 k€ par projet en fonction du dispositif d'accueil déterminé en amont par les services de l'agglomération</p>					
	Annonay Rhône Agglomération					
Chiffrage	Investissement			Fonctionnement		
	Total : 90 k€ ht (accompagnement financier de 10 k€ par projet)			Total : 0,3 etp (ressources supplémentaires agglomération)		
Financement	100% agglomération					
Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027
	Investissement	15 k€	15 k€	15 k€	15 k€	15 k€
	Fonctionnement	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05



Liens / opérations	Opération F02 « Soutien aux porteurs de projets d’hébergements touristiques »
Partenaires	Ardèche Grand’Air Agence de Développement Touristique de l’Ardèche Auvergne Rhône Alpes Tourisme Représentant de la filière APN (ou par typologie) Pôle ressources national sports de nature (Vallon Pont d’Arc)

FO #2

Intitulé de l'opération	SOUTIEN AUX PORTEURS DE PROJETS D'HEBERGEMENTS TOURISTIQUES	
Axe stratégique	Amplifier les retombées économiques du territoire (Générer du séjour)	
Action	Accompagner les porteurs de projets « hébergements »	
Priorité	1	
Contexte	Le diagnostic produit par l'Agence de Développement Touristique départementale a révélé un double déficit lié à la variété et à l'attractivité de l'offre d'hébergement sur l'agglomération. De plus, la marge de progression concernant les retombées économiques est importante au regard d'une fréquentation qui est aujourd'hui composée pour trois-quarts d'excursionnistes. Or, il est souvent rappelé que l'hébergement est la « colonne vertébrale » de toute économie touristique.	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'attractivité de l'agglomération auprès des porteurs de projet • Faciliter le parcours des porteurs de projet • Mobiliser des ressources en ingénierie pour accompagner la réalisation de projet (étude « flash ») au travers d'un dispositif de type guichet unique • Accompagner 1 à 3 projets par an sur les 6 ans de la stratégie • 	
Contenu	<p>#1 : Organiser un dispositif d'accueil du porteur de projet d'hébergement au travers d'une plateforme de ressources</p> <p>Formalisation des besoins d'une plateforme (pour donner accès de manière simple, rapide et sécurisée aux dispositifs publics de soutien aux porteurs de projets dédié spécifiquement aux acteurs des activités de pleine nature (offres et services)) et animation d'une réflexion sur la faisabilité d'un guichet unique adapté aux besoins des acteurs privés et publics « hébergement » :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Créer ou reprendre une infrastructure touristique ; ○ Identifier des solutions de financements ; ○ Trouver des opportunités pour investir ; <p>➤ Réunir un panel d'acteurs et de techniciens pour définir les besoins</p> <p>➤ Intégrer ces besoins au sein d'un cahier des charges</p> <p>#2 : Étude de faisabilité de l'outil présagé et mise en œuvre</p> <p>➤ Lancer une étude en interne pour la faisabilité technique et d'usage qui déterminera précisément un règlement de financement et une typologie des établissements à accompagner</p> <p>➤ Mettre en œuvre l'outil selon les résultats de la faisabilité</p> <p>#3 : Communication auprès des acteurs privés et publics (commune)</p> <p>➤ Promouvoir l'outil sur les réseaux professionnels (numériques en priorité)</p> <p>#2 : Mobiliser des ressources sous la forme d'études flash</p> <p>3 jours pour la création ou la reprise d'un hébergement (5 à 10 dossiers/an) assurés par une compétence en interne</p> <p>1 jour pour la rénovation d'hébergement (5 à 10 dossiers/an) assuré par une compétence en interne</p> <p>#3 : Aides à l'investissement</p> <p>Celles-ci seront fonction du règlement de financement.</p> <p>A titre d'exemple,</p> <ul style="list-style-type: none"> - 30 à 50 k€ par établissement selon un plafond restant à déterminer. - Etre en cohérence avec la politique régionale (ex: exclusion des chambres d'hôtes) et en ciblant les typologies en déficit sur l'agglomération identifiées dans le diagnostic de l'ADT (hôtellerie de plein air et hébergements collectifs) - <ul style="list-style-type: none"> • In fine diversifier les capacités d'accueil touristique de l'agglomération aujourd'hui composées de 5700 lits (dont 25% sont marchands). 	
Maitrise d'Ouvrage	Annonay Rhône Agglomération	
Chiffrage	Investissement	Fonctionnement

	Total : 480 k€ ht <i>(25 k€ en moyenne par unités d'hébergement)</i>			Total : 0,3 etp <i>(ressources supplémentaires agglomération)</i>		
Financement	En complément du financement apporté par la démarche des expertises d'opportunité et de faisabilité de la région.					
Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Investissement	80 k€	80 k€	80 k€	80 k€	80 k€	80 k€
Fonctionnement	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
Liens / opérations	Opération F01 « Soutien aux porteurs de projets d'activités loisirs et tourisme.					
Partenaires	Ardèche Grand'Air Agence de Développement Touristique de l'Ardèche Auvergne Rhône Alpes Tourisme Représentant de la filière hébergement (ou par typologie) Gîte de France Ardèche (Privas)					

Nom	Porteurs	Subvention	Prêt	Ingénierie	Echéance
<u>Bénéficier du prêt tourisme Bpifrance pour les ETI-PME-TPE</u>	• Banque des Territoires		✓		
<u>Être accompagné dans le tourisme associatif et familial pour favoriser l'intégration des populations fragilisées et le maintien d'activités sur le territoire</u>	• Banque des Territoires				
<u>Obtenir un investissement afin de lever de la dette et financer des projets allant jusqu'à 14M€</u>	• Banque des Territoires				
<u>Être accompagné en amont de projets de construction, architecture, urbanisme, énergie, paysage et environnement, culture</u>	• CAUE de l'Ardèche			✓	
<u>Être aidé dans la réalisation d'actions culturelles sur la construction, l'architecture, urbanisme, le paysage et environnement</u>	• CAUE de l'Ardèche			✓	
<u>Se former à l'architecture, l'urbanisme, l'environnement, le paysage</u>	• CAUE de l'Ardèche			✓	
<u>Coordonner les actions régionales des CAUE en matière culturelle sur la construction, l'architecture, urbanisme, le paysage et environnement</u>	• Union régionale des CAUE d'Auvergne-Rhône-Alpes			✓	
<u>Fédérer les accompagnements en amont de projets de construction, architecture, urbanisme, énergie, paysage et environnement, culture</u>	• Union régionale des CAUE d'Auvergne-Rhône-Alpes			✓	
<u>Proposer à des porteurs de projets des locaux vacants dans les gares</u>	• SNCF Gares et Connexions				
<u>Sensibiliser les citoyens aux émissions CO2 des déplacements</u>	• ADEME • Datagir			✓	
<u>Soutenir les opérateurs patrimoniaux</u>	• Ministère de la Culture	✓			31/12/22
<u>Subventionner votre projet - Fonds National pour la société Numérique (FIA numérique)</u>	• Bpifrance	✓		✓	
<u>Financer la création, rénovation ou modernisation d'un hébergement touristique</u>	• Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes	✓			
<u>Bénéficier d'un accompagnement ou d'un investissement pour développer un service territorial innovant</u>	• Banque des Territoires				
<u>Aider les entreprises de votre territoire à se développer</u>	• Chambres de commerce et d'industrie			✓	
<u>Intégrer le numérique dans le quotidien des artisans, commerçants et indépendants</u>	• Chambres de commerce et d'industrie • Chambres de métiers et de l'artisanat (CMA)			✓	
<u>Accélérer la transition écologique des artisans, commerçants et indépendants</u>	• Chambres de commerce et d'industrie • Chambres de métiers et de l'artisanat (CMA)			✓	
<u>Favoriser l'implantation d'entrepreneurs sur votre territoire</u>	• Chambres de commerce et d'industrie			✓	



Faire émerger des projets économiques au sein de sites patrimoniaux - Réinventer le Patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> • Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) • Atout France • Banque des Territoires 	✓
Accompagner les porteurs de projets touristiques privés et publics	<ul style="list-style-type: none"> • Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) • Atout France • Banque des Territoires 	✓

FO #3

Intitulé de l'opération	VALORISATION DE L'OFFRE DE RANDONNEE
Axe stratégique	Accroître l'attractivité du territoire « Ardèche Grand'Air » au sein de la destination Ardèche (Ancrer, structurer et développer l'offre en valorisant les atouts endémiques du territoire)
Action	Différencier l'offre en travaillant son ancrage et la qualité d'usage
Priorité	2
Contexte	Le territoire de l'agglomération ne compte pas moins de 400 km de sentiers dont l'intérêt touristique et l'entretien restent hétérogènes. Concernant l'offre de randonnée, ce n'est pas la quantité mais bien la qualité de l'offre qui s'impose.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Faire de la randonnée une offre qualitative et « expérientielle » • Être plus attractif auprès des clientèles locales et de proximité • Rationnaliser l'offre (autour de 100 km) les charges d'entretien liées à l'usage du réseau des sentiers inscrits au PDIPR • Faire des choix stratégiques et définir une thématique ayant fonction de liens entre les linéaires d'itinérance • Retravailler le topoguide + signalétique (Ardèche Verte, Grand Tour d'Ardèche Grand'Air) • Échanger avec le Club Alpin Français et les associations de chasse sur la pertinence de leur confier l'entretien et la gestion des sentiers. Le cas échéant, définir de nouvelles modalités avec des prestataires spécialisés et un budget annuel récurrent.
Contenu	<p>#1 : <u>Identifier et valider des critères de sélection des sentiers et cartographier précisément le réseau sur toutes les communes de l'agglomération</u></p> <p>⇒ Exemples de critères : potentiel de valorisation « expérientiel », volume de fréquentation, inscription au PDIPR</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Réunir les chargé(e)s de mission de l'agglomération lié(e)s aux APN, les associations locales de randonnée et les parties prenantes liées à l'entretien des sentiers ➤ En ressortir une cartographie précise d'aide à la décision <p>#2 <u>Opérer un premier choix avec les acteurs liés directement ou indirectement à l'offre, proposer, identifier et valider des thématiques en lien avec le territoire ; Associer, en fonction de l'intérêt, ces thématiques aux linéaires cartographiés</u> en mettant en avant l'expérience vécue (c'est-à-dire faire vivre aux visiteurs quelque chose qui sort de l'ordinaire et dont il se souviendra : c'est une mise en récit par les sensations).</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mobiliser les personnes ressources à Ardèche Grand'Air et les acteurs loisirs et tourisme liés à l'offre de randonnée pour proposer des choix en lien avec les critères et travailler des thématiques d'attractivité propre à tout ou partie du réseau (et notamment l'œnotourisme)

	<p>➤ Produire un tableau par sentier (ou partie d'un réseau) intégrant les caractéristiques techniques et en argumentant sur les thématiques d'attractivités associées, l'objectif étant de différencier l'offre.</p> <p>#3 Faire valider par les élu(e)s en argumentant sur l'intérêt touristique (et non de desserte locale) d'un sentier et d'une cohérence de réseau.</p> <p>➤ Réunir le bureau puis le Conseil Communautaire pour validation</p> <p>➤ Inscrire nominativement les sentiers d'intérêt communautaire dans la prochaine révision des compétences de l'agglomération</p> <p>#4 Mettre en place des comptages sur des sentiers cibles pour évaluer la pertinence des sélections</p> <p>➤ Définir les modalités du comptage (éco-compteurs et/ou comptages 3 à 4 fois dans l'année) pour apprécier une représentativité de l'offre (à minima 15% de l'offre intégrant une variété de l'offre)</p> <p>➤ Mettre en place les comptages sur 3 ans</p> <p>➤ Faire le bilan et réajuster en fonction des résultats</p>					
Maitrise d'Ouvrage	Annonay Rhône Agglomération					
Chiffrage	Investissement			Fonctionnement		
	Total : 25 k€ ht <i>(appui d'une compétence externe)</i>			Total : 0,2 etp (% d'un poste existant ou à créer) <i>(ressources internes agglomération)</i>		
Financement	<p>Exemple de cout pour l'entretien des sentiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> > entretien courant (balisage): 25 à 50 € le km; > remise en état et rebalilage: 50 EUR à 100 € le km; > remise en état complète d'un sentier dégradé: 170 à 600 € le km; > ouverture d'un tronçon neuf: 700 à 1 400 € le km (davantage en montagne). 					
Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027
		25 k€				
		0,1	0,1			
Liens / autres actions						
Partenaires	<p>FFRP Comité Départemental de l'Ardèche (Privas)</p> <p>Club Alpin Français d'Annonay</p> <p>Associations de randonnées locales</p> <p>Agence de Développement Touristique de l'Ardèche</p> <p>Ardèche Grand'Air</p>					

FO #4

Intitulé de l'opération	DEVELOPPEMENT ET MISE EN TOURISME D'UNE OFFRE « ACCROBRANCHE »
Axe stratégique	Accroître l'attractivité du territoire « Ardèche Grand'Air » au sein de la destination Ardèche (Ancrer, structurer et développer l'offre en valorisant les atouts endémiques du territoire)
Action	Identifier des concepts attractifs autour de cette « terre d'invention »
Priorité	2
Contexte	Depuis plus de 25 ans, l'association les ACCRO-Branchés basée à Davezieux propose des activités de grimpe d'arbres comme outil de découverte du milieu arboré. Inventeur de l'activité et rédacteur de la Charte internationale définissant l'activité, l'offre s'est depuis fortement développée avec le développement d'activités type Parcours Acrobatiques en Hauteur (plus de 500 offres en France existeraient en France). Rappelons tout de même que la philosophie de cette activité consiste à évoluer d'arbre en arbre sans installation fixe sur les arbres. Ce sont avant tout des techniques de franchissement issues du métier d'élagueur d'arbres. Les Parcours Acrobatiques en Hauteur sont quant à eux des aménagements d'ateliers permanents sur les arbres permettant une pratique aérienne également. Ces 2 concepts sont fondamentalement différents. L'accrobranche semble retrouver ses lettres de noblesse au regard du besoin désormais de ne pas « abimer » les arbres et s'inscrire dans une pratique responsable en milieu naturel.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Différencier le territoire d'accueil en valorisant son Histoire et ses activités originelles • Renforcer l'identité touristique de « Terre d'innovation » par un produit d'appel légitime • Développer une activité « durable, ludique et pédagogique » • Proposer une offre contemporaine adaptée à la fois à l'environnement dans lequel elle s'inscrit et aux attentes des pratiquants à la recherche d'expérience responsable
Contenu	<p>#1 <u>Proposer une nouvelle offre d'activité valorisant l'histoire de l'accrobranche</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Réunir le Directeur de l'OTi et les ressources de l'agglomération en lien avec les activités de pleine nature pour définir les objectifs, contenu et sens de cette valorisation (= sorte de cahier des charges préalable à un AAP/AMI). ➤ Organiser un premier temps d'échanges avec les responsables de l'association ACCRO-Branché en présentant le cahier des charges, le valider et travailler pour définir, formaliser et caractériser un concept différenciateur. ➤ Identifier avec l'association un lieu adapté (Vidalon ? Vocance ?, Roiffieux ? Deûme ? Fayet ?) en discriminant l'ensemble de leurs caractéristiques au regard du concept préalablement formalisé (forces/faiblesses/menaces/opportunité) ainsi que les réseaux spécialisés (et acteurs référents de la filière). <p>#2 <u>Lancer un Appel à Manifestation d'Intérêt pour développer et mettre en tourisme l'offre</u></p>

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Sur la base du cahier des charges, du concept et de l'appréciation des lieux de déploiement, produire un AAP/AMI et le faire valider techniquement et politiquement ➤ Diffuser l'AAP/AMI au sein des réseaux spécialisés avec l'appui d'Ardèche Grand'Air ➤ Apprécier techniquement les offres reçues et proposer un lauréat au Conseil Communautaire (et potentiellement organiser en parallèle une négociation) <p>#3 <u>Accompagner le lauréat dans le développement et la mise en marché de son offre</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Faire profiter le porteur de projet du guichet unique (§ FO #01) ➤ Mobiliser les compétences dédiées au sein d'Ardèche Grand'Air pour faciliter la mise en marché de l'offre 					
Maitrise d'Ouvrage	Annonay Rhône Agglomération					
Chiffrage	Investissement			Fonctionnement		
	Total : 25 k€ ht <i>(étude de pré programmation puis AMI)</i>			Total : 0,1 etp (% d'un poste existant ou à créer) <i>(ressources internes agglomération)</i>		
Financement	AGA : <ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser des ressources pour identifier et qualifier les sites pressentis - Engager l'étude de pré-programmation sur un lieu retenu - Formaliser un AMI 					
Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027
	<i>Investissement</i>	25 k€				
	<i>Fonctionnement</i>	0,05	0,05			
Liens / autres actions	A compléter					
Partenaires	Association ACCRO-Branchée Investisseurs – exploitants privés Agence de Développement Touristique de l'Ardèche Ardèche Grand'Air					

FO #5

Intitulé de l'opération	VALORISATION ET PROMOTION DES « SPORTS DE NICHE »
Axe stratégique	Accroître l'attractivité du territoire « Ardèche Grand'Air » au sein de la destination Ardèche (Ancrer, structurer et développer l'offre en valorisant les atouts endémiques du territoire)
Actions	S'appuyer sur les potentiels et l'histoire du territoire
Priorité	2
Contexte	<p>Un territoire attractif se doit de l'être également pour des pratiquants dont les volumes de fréquentation sont plus confidentiels mais qui sont potentiellement des prescripteurs de la destination ainsi que de fort pourvoyeurs d'accompagnants.</p> <p><i>Concernant l'activité halieutique</i>, l'agglomération est reconnue localement pour la diversité de ses paysages et de ses parcours de pêche quel que soit la saison. Depuis le pêcheur à la mouche (qui trouvera au printemps l'opportunité de rencontrer l'autochtone dame fario de souche méditerranéenne, en parcourant la Deume, la Cance ou l'Ay) au pêcheur au coup (quelle que soit la technique qu'il privilégiera, qui dès l'été venu pourra prendre plaisir à pratiquer sur les plans d'eau du Ternay, de Vert ou des Sauzets et pourra appréhender carpes, tanches, carassins, gardons et autres cyprinidés dans un site propice à la sérénité) jusqu'au pêcheur de carnassiers (qui sur le Rhône pourra, même aux plus froides journées hivernales, obtenir une poussée d'adrénaline en se confrontant à des poisson records, tant en bateau ou float tubes que du bord.)</p> <p><i>Concernant le vol à voile</i>, l'activité se concentre essentiellement sur Saint Désirat et Saint Clair où une aire de décollage est localisée au « Suc de Combes ». Sont dénombrés en moyenne une douzaine de décollage par semaine.</p> <p><i>Concernant l'activité grimpe</i>, celle-ci est sur une dynamique positive puisque que la capacité d'accueil de l'école d'escalade (créée en 2009) a doublé à la rentrée 2021 pour atteindre 266 adhérents. Cela se conjugue au renouvellement fréquent des blocs et des voies de l'espace de pratique indoor situé avenue Jean Jaurès à Annonay (gymnase propriété de l'agglomération). Le budget prévisionnel de l'association pour 2022 est d'environ 40 k€.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser et promouvoir les sports qualifiés de « niche » : pêche, escalade et parapente. • Mettre en lumière ces activités souvent confidentielles mais pour certaines à fort potentiel de développement pour différents profils (locaux, excursionnistes, touristes, groupes affinitaires...) • Mettre en valeur leur spécificité sur le territoire de l'agglomération
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Pour l'activité halieutique</i> : valoriser et promouvoir la découverte de la pêche et des milieux aquatiques et notamment les ateliers de l'association locale concernant la pêche nature, pêche au coup (théories et pratiques sur

	<p>lac et fleuve), pêche à la mouche (théories et pratiques sur fleuves, rivières et réservoirs) ainsi que la pêche des carnassiers aux leurres artificiels.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Réunir les associations locales de pêches et Ardèche Grand'Air à l'échelle de l'agglomération pour identifier les spécificités de l'activité ainsi que les caractéristiques endémiques pouvant être valorisées touristiquement. • <i>Pour l'activité grimpe</i> : renforcer la lisibilité des actions de type « journées de découverte » de l'association « Annonay Escalade » ainsi que des sorties découvertes en partenariat avec les communes (Thorrenc et Villevoacance en 2020) – et renforcer les liens avec l'agglomération (entretien de la salle, développement d'un deuxième espace au collège des Perrières...). ➤ Réunir les associations locales de grimpe et Ardèche Grand'Air à l'échelle de l'agglomération pour identifier les spécificités de l'activité ainsi que les caractéristiques endémiques pouvant être valorisées touristiquement, notamment sur l'offre en indoor les jours de météo défavorable. • <i>Pour l'activité Vol à Voile</i> : faire le lien avec la mise en valeur de l'aérostation, intégrer pleinement cette activité dans les actions de promotion de la destination. ➤ Réunir les associations locales de Vol à Voile et Ardèche Grand'Air à l'échelle de l'agglomération pour identifier les spécificités de l'activité ainsi que les caractéristiques endémiques pouvant être valorisées touristiquement, notamment en lien avec la valorisation de l'aérostation 					
Maitrise d'Ouvrage	Ardèche Grand'Air					
Chiffrage	Investissement			Fonctionnement		
	Total : XX k€ ht			Total : 0,05 etp		
Financement						
Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027
	<i>Investissement</i>					
	<i>Fonctionnement</i>					
Liens / autres actions	Faire émerger un concept inventif d'accueil et de découverte autour de l'invention de la montgolfière et de l'activité aérostation					
Partenaires	Association La Gaule Annonéenne Association Annonay Escalade – Migmatite Association Accro d'Ailes					

FO #6

Intitulé de l'opération	MISE EN TOURISME DE L'ITINÉRANCE ET NOTAMMENT DU PRODUIT « VIA FLUVIA »
Axe stratégique	Amplifier les retombées économiques du territoire (Générer du séjour)
Action	Mise en tourisme de la Via-Fluvia
Priorité	1
Contexte	En perpétuelle réinvention, le tourisme itinérant doux (à vélo, à pied, à cheval...) connaît un nouvel essor, un regain d'intérêt, notamment depuis la pandémie de Covid-19. Le développement d'une offre de qualité, s'il est facteur d'attractivité du territoire, n'est pas facile à mettre en œuvre et nécessite de sérieux investissements. Innovation, services, maillage, collaboration sont quelques-uns des mots-clés du succès. En ce sens, le développement de la Via-Fluvia est et sera une réponse concrète à cette demande en forte évolution.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Développer et consolider la mise en tourisme des produits liés à l'itinérance (et notamment la Via Fluvia) • Renforcer l'attractivité de l'agglomération notamment auprès des clientèles cibles prioritaires
Contenu	<p>#1 - Développer des offres et services pour les clientèles itinérantes : Identification d'un panel d'équipements et de services dédiés à l'itinérance.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Réunir les acteurs de l'offre (accompagnateurs en montagne, La Malle Postale, et les accompagnateurs d'activités de pleine nature liés à l'itinérance (cyclo, VTT, équestre) ainsi que les hébergeurs situés à moins de 5km de l'itinéraire) et animer une concertation (chargé de mission mobilité de l'agglomération) ➤ Faire un bilan de l'existant et identifier les déficits ➤ Proposer des services adaptés aux usages et compléments de la clientèle itinérante sur la Via Fluvia ou en lien avec l'offre ➤ Évaluer financièrement le déploiement de ces services <p>#2 - Rapprochement avec le contenu et sens de labels existants</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Suite au bilan et aux propositions, apprécier les rapprochements et intégration potentielle avec les démarches existantes de valorisation (accueil vélo, rando'plume, etc...) <p>#3 - Accompagner techniquement et financièrement les socioprofessionnels concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Suite aux points #1 et #2, présenter une programmation de déploiement à l'Agglomération pour validation et appréciation de la participation financière potentielle de celle-ci. ➤ Cibler les prestataires (hébergeurs, prestataires d'activités, commerçants (location, restauration) ➤ En définir les conditions d'octroi.
Maitrise d'Ouvrage	Annonay Rhône Agglomération

Chiffrage	Investissement			Fonctionnement		
		Total : 450 k€ ht			Total : 1 etp <i>(ressources internes agglomération)</i>	
Financement						
Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027
<i>Investissement</i>				150 k€	150 k€	150 k€
<i>Fonctionnement</i>			0,25	0,25	0,25	0,25
Liens / autres actions	Valorisation de l'espace « Quai Sud » à Serrières					
Partenaires	Agence de Développement Touristique de l'Ardèche Ardèche Grand'Air MCF (Moniteur Cycliste Français) Socioprofessionnels					

FO #7

Intitulé de l'opération	INTEGRER L'OFFRE VTT DANS UNE PERSPECTIVE DEPARTEMENTALE					
Axe stratégique	Amplifier les retombées économiques sur le territoire (Générer du séjour)					
Action	Différencier l'offre en travaillant son ancrage et la qualité d'usage					
Priorité	2					
Contexte	La Grande Traversée de l'Ardèche à VTT relie du nord au sud Annonay à Bourg-Saint-Andéol sur plus de 315km. L'itinéraire s'adresse aux pratiquants VTT de tous niveaux et emprunte en grande majorité des chemins de grande randonnée (GR4 et GR7). Annonay, point de départ de cet itinéraire départemental, doit logiquement renforcer son positionnement en proposant une offre et des services en lien avec cette « fonction ».					
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Apprécier et valider un choix « prioritaire » de base de départ de l'itinéraire départemental (Gola ou Vidalon) • Structurer et valoriser ce choix auprès des prestataires partenaires et les clubs locaux • Intégrer et valoriser ce choix au sein des instances départementales 					
Contenu	<p>#1 – Échanger doublement avec les instances départementales et les clubs locaux pour définir le site le plus pertinent</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Réunir les responsables de clubs et le représentant départemental sur la base d'un cahier des charges prédéfini ➤ Visiter les deux sites et rencontrer les acteurs concernés ➤ En déduire une proposition de choix argumenté <p>#2 – Communication de projet</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Informer l'agglomération du choix et le faire valider ➤ Communiquer ce choix aux acteurs mobilisés lors du #1 et argumenter <p>#3 – Une fois le choix validé, définir le panel d'information et de services associés</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Travailler avec les acteurs préalablement mobilisés pour apprécier la faisabilité (matériel et financière) des développements en fonction du cahier des charges vu au point #1, les équipements (signalétique, marquage au sol) et services (entretien en libre-service ou chez les prestataires-partenaires). <p>#4 – Promotion du site de départ</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mobiliser les compétences d'Ardèche Grand'Air pour promouvoir l'offre et intégrer celle-ci dans la logique de communication départementale 					
Maitrise d'Ouvrage	Annonay Rhône Agglomération					
Chiffrage	Investissement			Fonctionnement		
	Total : k€ ht			Total : 0,2 etp (% du poste du chargé de mission vélo de l'agglomération)		
Financement						
Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027
	Investissement					
	0,1	0,1				
	Fonctionnement					

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le

ID : 007-200072015-20241217-CC_2024_200-DE



Liens / autres actions	Mise en tourisme de la Via-Fluvia
Partenaires	Agence de Développement Touristique de l'Ardèche Ardèche Grand'Air MCF (Moniteur Cycliste Français) Socioprofessionnels

FO #8

Intitulé de l'opération	AMENAGEMENT D'ESPACES DE DÉTENTE LE LONG DES RIVIÈRES SOUS DES FORMES DE HALTES LUDIQUES	
Axe stratégique	Accroître l'attractivité du territoire « Ardèche Grand'Air » au sein de la destination Ardèche (Ancrer, structurer et développer l'offre en valorisant les atouts endémiques du territoire)	
Actions	Répondre aux enjeux de la transition environnementale	
Priorité	1	
Contexte	<p>Le territoire de l'Agglomération ne bénéficie pas de lieu permettant à la population locale, aux excursionnistes et aux clientèles touristiques d'avoir un accès ludique à l'eau voir de simplement se rafraichir. Certes le Safari de Peaugres a récemment installé une splashpad (aire de jeux humides) sans qu'elle soit accessible aux publics extérieurs.</p> <p>Volonté établie du territoire depuis plusieurs années, ce type d'offre n'a toujours pas pu voir le jour.</p> <p>Dans un premier temps et avant d'étudier la création d'un espace de baignade en site naturel, il convient de s'interroger sur les paramètres de faisabilité permettant de créer des accès simples et qualitatifs à l'eau favorisant la détente et les amusements.</p>	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'attractivité de l'agglomération notamment auprès des clientèles cibles prioritaires • Identifier des sites naturels et évaluer les paramètres de faisabilité (techniques, économiques, juridiques) de ce type de projet • Organiser et promouvoir ces offres par étape (une offre par an / 5 offres jusqu'en 2027) 	
Contenu	<p>#1 - Recensement des sites naturels bénéficiant de la présence de l'eau (Gorges de l'Ay à Ardoix, Vallon de Deûme, Cance Roche Péréandre, etc.)</p> <p>#2 - Analyse des usages actuels et des contraintes existantes</p> <p>#3 - Analyse urbanistique des sites pressentis et anticipation sur les problématiques de stationnement et d'accès</p> <p>#4 - Sur la base des sites pressentis, engagement d'une étude de définition et de faisabilité permettant de développer le concept de « halte rafraichissante » (aménagement d'espace de détente permettant l'accès à l'eau au travers de dispositifs ludiques : splashpad, aménagement de berge, aires de pique-nique, agrès ludiques en bois, etc.)</p> <p>#5 - Intégration d'un volet juridique spécifique concernant la responsabilité de la collectivité dès lors qu'elle aménage un espace permettant un accès à l'eau et des pratiques de baignade</p> <p>#6 - Le cas échéant, réalisation de ces aménagements</p> <p><i>NB : à titre indicatif, une aire de jeux humides génère un investissement compris entre 1600 et 2100 euros / m² et dépend des caractéristiques topographiques et techniques du site (VRD notamment)</i></p>	
Maitrise d'Ouvrage	Annonay Rhône Agglomération	
Chiffrage	Investissement	Fonctionnement
	Étude : 35 k€ ht	Total : 0,2 etp

	<i>(étude de définition et de faisabilité)</i>		<i>(ressources internes agglomération)</i>			
	Réalisation: budget défini en étude préalable					
Financement						
Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027
<i>Investissement</i>		35 K				
<i>Fonctionnement</i>	0,05	0,1	0,05			
Liens / autres actions						
Partenaires	Syndicat des 3 Rivières Conseil Départemental de l'Ardèche Ardèche Grand'Air Socioprofessionnels					

FO #9

Intitulé de l'opération	INGÉNIERIE OPÉRATIONNELLE POUR LA CRÉATION D'UN PLAN D'EAU DÉDIÉ À LA BAIGNADE ET AUX LOISIRS
Axe stratégique	Accroître l'attractivité du territoire « Ardèche Grand'Air » au sein de la destination Ardèche (Ancrer, structurer et développer l'offre en valorisant les atouts endémiques du territoire)
Actions	Répondre aux enjeux de la transition environnementale
Priorité	2
Contexte	<p>Le territoire de l'Agglomération ne bénéficie pas de lieu permettant à la population locale, aux excursionnistes et aux clientèles touristiques d'avoir accès à un espace de baignade qualitatif et sécurisé.</p> <p>Volonté établie du territoire depuis quelques décennies, ce type d'offre n'a toujours pas pu voir le jour.</p> <p>Dans un premier temps a été décidé d'étudier et de réaliser des espaces de détente le long de rivière permettant aux publics de se rafraîchir.</p> <p>Dans un second temps, il s'agira d'étudier la création d'un plan d'eau dédié à la baignade et aux loisirs en site naturel, objet de la présente FA.</p> <p>Cette réflexion portera sur deux plans d'eau existants, à savoir le lac de Ternay et le lac de Vert.</p> <p><u>Contexte réglementaire :</u></p> <p>Concernant les baignades aménagées ouvertes au public d'entrée gratuite, ce sont des baignades qui ont fait l'objet d'une autorisation d'ouverture par l'autorité compétente, dont l'accès est gratuit. Ces baignades sont obligatoirement surveillées. Elles se caractérisent par l'absence de droit d'entrée en contrepartie de la prestation de baignade. Il s'agit en premier lieu des plages permettant la baignade mais aussi celles aménagées en plans d'eau ou rivières. Les baignades aménagées (ou bassins aménagés) d'accès public et ouvertes gratuitement comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une part, une ou plusieurs zones d'eau douce dans lesquelles une ou plusieurs activités de baignade ou de natation font l'objet d'une autorisation d'ouverture par le maire ; - d'autre part, « une portion de terrain contiguë à cette eau de baignade sur laquelle des aménagements ont été réalisés afin de favoriser la pratique de la baignade » (article D. 1332-39 du code de la santé publique). <p>La circulaire n° 86-204 du 19 juin 1986 relative à la surveillance des plages et lieux de baignade d'accès non payant précise que « tout aménagement spécial constitue une incitation à la baignade imposant par voie de conséquence à la collectivité locale compétente de mettre en œuvre les moyens de surveillance nécessaires à la sécurité du public ».</p> <p>Une baignade aménagée est une zone de baignade qui répond à l'un des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> > un aménagement de la berge et de la zone de bain (ex : une plage de sable qui se prolonge dans la zone de bain), > une délimitation de la zone de baignade avec une indication des profondeurs > un poste de secours et un personnel de surveillance

Le maire définit les zones surveillées offrant des garanties de sécurité suffisantes pour l'exercice des activités de baignade et activités nautiques, dont la police spéciale lui incombe, ainsi que les périodes de surveillance.

Le maire exerce la police des baignades et des activités nautiques pratiquées à partir du rivage avec des engins de plage.

Il pourvoit d'urgence à toutes les mesures d'assistance et de secours. Le maire est tenu d'informer le public par une publicité appropriée, en mairie et sur les lieux où les baignades et les activités nautiques se pratiquent, des conditions dans lesquelles elles sont réglementées.

Si l'autorité de police municipale doit en premier lieu s'assurer que les règlements qu'elle a édictés sont appliqués, il lui appartient également de prendre toutes les mesures pour éviter les accidents dans les piscines municipales, stations balnéaires et autres lieux de baignades.

Cette responsabilité ne peut être déléguée. Ainsi dans le cas d'une délégation de gestion d'une baignade à une intercommunalité, la responsabilité de la commune ainsi que celle de la communauté de communes pourront être recherchées en cas d'accident (CAA Bordeaux, 12 mars 2001).

Distinction doit donc être faite, dans le cadre d'un service de bains, entre ce qui relève de l'exploitation même d'un tel service et qui peut être délégué (ex. : construction, entretien, fonctionnement...) et ce qui relève des pouvoirs de police du maire (sécurité des baigneurs, mesures de prévention des accidents et de sauvetage des victimes) et qui ne peut l'être.

Si le maire n'a pas montré l'usage de ses pouvoirs de police en cas de circonstances qui pourraient l'imposer, le préfet peut se substituer à lui (Art. L. 2215-1 du CGCT). Le maire peut interdire l'utilisation (ou la création) d'une baignade en cas de risques pour la santé, la sécurité des usagers, l'hygiène ou la salubrité publique.

NB1 : à titre indicatif, un plan d'eau (biotope par exemple) génère un investissement compris entre 500 et 1500 euros / m². Cet écart s'explique en raison des contraintes topographiques, de la nature des lieux et de la technologie adoptée. Rappelons qu'un espace biotope comprend généralement deux bassins (baignade et filtration).

Exemples de 3 bassins biotopes en France :

- Lac des Sapins : 8000 m² // Investissement : 4 M €
- Rivier'Alpes : 2600 m² // Investissement : 1,4 M €
- Mont-près-Chambord (Loir-et-Cher) : 4000 m² // Investissement : 1,2 M €

NB2 : à titre indicatif, une base de loisirs de type plan de baignade (non biotope) par exemple) génère un investissement dont le périmètre est variable. En effet, cela dépend de l'existence ou non d'un plan d'eau et de ses caractéristiques environnementales, techniques et topographiques.

Des projets complets de type « conception et réalisation d'une base de loisirs » peuvent mobiliser entre 5 et 10 M€, quand l'aménagement de conditions d'accueil sur des plans d'eau existants peut générer des investissements compris entre 1 et 3 M€. Ces estimations sont d'ailleurs conformes avec l'étude réalisée par le Syndicat des 3 Rivières en 2006.

Ce sont surtout les structures bâties (bâtiment d'accueil et de services), les accès, les stationnements et les aménagements de loisirs qui mobilisent la partie la plus importante de l'investissement, hors études préalables qui d'un point de vue environnementale mobilisent également des dépenses souvent importantes (étude faune, flore, étude d'impact, etc.)

	Ces montants sont estimatifs et doivent être affinés dans le cadre de projet opérationnel en étude.					
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer l'attractivité de l'agglomération notamment auprès des clientèles cibles prioritaires Étudier les sites naturels pressentis et évaluer les paramètres de faisabilité et de programmation (techniques, économiques, juridiques et réglementaires) pour la réalisation d'un plan d'eau dédié à la baignade et à des activités de loisirs (nautiques...) 					
Contenu	<p>#1 - Validation des sites naturels présentant des potentialités (lac de Ternay et lac de Vert) ➤ Echanges avec les parties prenantes (communes et associations)</p> <p>#2 - Analyse des études déjà réalisées (Syndicat des 3 rivières). ➤ Synthèse et actualisation de l'étude par l'Agglomération</p> <p>#3 - Analyse des usages actuels et des contraintes existantes</p> <p>#4 - Analyse urbanistique de ces sites et anticipation sur les problématiques de stationnement et d'accès ➤ Echanges avec les parties prenantes (communes et associations)</p> <p>#5 - Sur la base des sites pressentis, engagement d'une étude de faisabilité et de programmation sur les volets techniques, juridiques, économiques et réglementaires ➤ Organisation d'une étude de faisabilité sous maîtrise d'ouvrage Annonay Rhône Agglomération</p> <p>#6 - Intégration d'un volet juridique spécifique concernant la responsabilité de la collectivité dès lors qu'elle aménage un espace permettant un accès à l'eau et des pratiques de baignade ➤ Au besoin mobilisation d'une compétence externe</p> <p>#7 - Le cas échéant, réalisation de ces aménagements</p>					
Maitrise d'Ouvrage	Annonay Rhône Agglomération					
Chiffrage	Investissement			Fonctionnement		
	Étude : 50 k€ ht (étude de faisabilité et de programmation) Réalisation : budget défini en étude préalable)			Total : 0,4 etp (ressources internes agglomération)		
Financement						
Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Investissement		30 K €	20 K €			
Fonctionnement		0,15	0,15	0,1		
Liens / autres actions						
Partenaires	Syndicat des 3 Rivières Conseil Départemental de l'Ardèche Ardèche Grand'Air Socioprofessionnels					

FO #10

Intitulé de l'opération	FAIRE EMERGER UN CONCEPT INVENTIF D'ACCUEIL ET DE DECOUVERTE AUTOUR DE L'INVENTION DE LA MONTGOLFIERE ET DE L'ACTIVITE AEROSTATION
Axe stratégique	Accroître l'attractivité du territoire « Ardèche Grand'Air » au sein de la destination Ardèche (Ancrer, structurer et développer l'offre en valorisant les atouts endémiques du territoire)
Actions	Identifier les concepts attractifs autour de cette « terre d'invention »
Priorité	1
Contexte	<p>L'agglomération d'Annonay bénéficie d'un passé singulier traduit par des inventions majeures. Historiquement, le bassin annonéen a été doté d'eaux abondantes ruisselant du Pilat jusqu'au Rhône. Sur le lit de deux rivières qui s'y rejoignent ont prospéré les tanneries, puis les industries papetières avec pour noms Montgolfier et Canson. C'est aussi le territoire de cocagne avec ces châtaignes. Des inventeurs nombreux matérialisent cette histoire (Joseph Besset ou encore Les frères Montgolfier).</p> <p>L'agglomération bénéficie déjà de la présence de musées valorisant ces inventions (et notamment le musée du charonnage du car, Musée des Papeteries Canson – Montgolfier) sans pour autant revendiquer une attractivité suffisante. En effet les faibles niveaux de fréquentation et la fragilité des modèles économiques (nécessité des subventions de fonctionnement importantes) confirment que ces offres n'ont trouvé ni leur seuil d'équilibre ni leur valeur d'usage malgré la présence d'acteur forts, identitaires et impliqués dans le fonctionnement de ces lieux. A cela s'ajoute le fait que le territoire est le berceau de l'aérostation mais sans proposer ni site ni lieu clairement identifié et valorisé alors que le potentiel est évident.</p> <p>Tenant compte de ces constats, il s'agit de favoriser l'émergence d'un concept hybride (entre approche muséale, lieu d'expérience et lieu de destination) autour de l'invention de la montgolfière et de l'activité aérostation voire autour de la thématique « Inventions annonéennes »).</p> <p>L'agglomération a besoin de faire savoir l'existence de ces formidables inventions en donnant à voir et à faire, selon des codes de découvertes contemporains et adaptés aux attentes de visiteurs, chaque jour plus expérimentés et connaisseurs. Un espace de valorisation et d'expériences se doit de proposer des modalités de découverte à la fois contemplatives, actives et interactives, au sein d'un univers mis en scène dont les techniques d'accueil et d'animation subliment l'expérience. C'est aussi le moyen de traduire cette approche avec l'ADN du territoire, à savoir son inventivité. Le terrain Frachon pourrait accueillir à terme cette nouvelle offre (site stratégiquement intéressant et à proximité d'une aire d'envol).</p> <p>Deux approches pourraient être envisagées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une approche traditionnelle consistant à engager des études préalables à maîtrise d'œuvre avec un cahier des charges travaillé en amont, garantissant la génération d'émotions et la proposition d'expériences de qualité - Une approche plus disruptive consistant à travailler sur la base d'un POC (proof of concept / preuve de concept) en mode collectif avec l'ensemble des acteurs et structures ressources concernées sur ce sujet

	<p>à l'échelle du territoire.</p> <p>De notre point de vue, le fait de plaquer ici un concept muséal traditionnel ne serait pas opportun (et hors marché) voir même ne ferait que dévaloriser justement son histoire si puissante.</p>	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Doter l'agglomération d'offres leader, valorisant son histoire et rendant attractive son offre touristique • Renforcer l'attractivité de l'agglomération notamment auprès des clientèles cibles prioritaires • Être cohérent en termes d'approche méthodologique pour permettre à ces lieux de (re)devenir des sites réellement attractifs 	
Contenu	<p><u>Choisir une approche méthodologique</u> à la hauteur des enjeux</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Dans le cas d'une approche traditionnelle</u> : <ul style="list-style-type: none"> #1 - Engager des études préalables à maîtrise d'œuvre avec un cahier des charges travaillé en amont, recherchant un lieu garantissant la génération d'émotions et la proposition d'expériences de qualité <ul style="list-style-type: none"> ➤ Définition pré-conceptuelle réalisée en interne avec l'ensemble des forces vives du territoire ➤ Puis étude de faisabilité programmatique par exemple ➤ Le cas échéant, maîtrise d'œuvre ensuite pour la réalisation de ces équipements. • <u>Dans le cas d'une approche disruptive</u> : <ul style="list-style-type: none"> #1 - Travailler sur la base d'un POC (proof of concept / preuve de concept) en mode collectif avec l'ensemble des acteurs et structures ressources concernées sur ce sujet à l'échelle du territoire au travers d'une méthode de travail de type Gandalf (qui consiste à faire rêver les parties prenantes et avant de cadrer une stratégie au sens classique du terme). <ul style="list-style-type: none"> ➤ Travailler en amont un cadre de concertation et les objectifs associés ➤ Identifier et réunir un panel diversifié d'acteurs en lien avec l'aérostation ➤ En ressortir une vision, une ambition et une stratégie de développement ➤ Présenter cette stratégie à l'agglomération #2 - Écriture du scénario pré-programmatique idéal et/ou réalisation d'une maquette permettant de formaliser un cahier des charges de consultation pour une mission de maîtrise d'œuvre ou de conception/réalisation. <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mobiliser de nouveaux les acteurs du point #1 (et compléter si nécessaire au regard de la stratégie définie) ➤ Travailler sur des mises en œuvre (développements/action) répondant aux objectifs stratégiques sous la forme de maquettes (virtuelles, conceptuelles ou matérielles) ➤ Argumenter sur chaque proposition ➤ Opérer un choix de pré-validation ➤ Présenter ce choix à l'agglomération pour validation 	
Maitrise d'Ouvrage	Annonay Rhône Agglomération ou Ville d'Annonay	
Chiffrage	Investissement	Fonctionnement
	Total : 100 k€ ht (hors réalisation dont le chiffrage dépendra des études préalables) Approche traditionnelle : - Financement d'études préalables à maîtrise d'œuvre	Total : 0,4 etp

	Approche disruptive : - Financement du POC					
	<i>NB : Estimation pour la réalisation d'un espace muséal (entre 2500 et 4000 € / m²)</i>					
Financement						
Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027
<i>Investissement</i>	50 K€	50 K€				
<i>Fonctionnement</i>	0,2	0,2				
Liens / autres actions						
Partenaires	Exploitants des musées et sites d'interprétation et de valorisation Ardèche Grand Air ADT Ardèche					

FO #11

Intitulé de l'opération	RENFORCER LES LIENS ET LA COORDINATION ENTRE LES MUSÉES DU TERRITOIRE
Axe stratégique	Accroître l'attractivité du territoire « Ardèche Grand'Air » au sein de la destination Ardèche (Ancrer, structurer et développer l'offre en valorisant les atouts endémiques du territoire)
Actions	Identifier les concepts attractifs autour de cette « terre d'invention »
Priorité	1
Contexte	<p>Le territoire annonéen regorge de sites muséaux : musée du papier dit Canson, musée du charronnage au car, musée du Parchemin et du Cuir, Domaine de Varagnes, musée des mariniers, musée de l'Alambic.</p> <p>Ces différents lieux souffrent des mêmes réalités, à savoir une fréquentation relativement faible, des modèles économiques fragiles et une forme de traduction passéiste qui devient de plus en plus inadaptée par rapport aux évolutions des attentes des visiteurs.</p> <p>Pour pouvoir revendiquer une offre patrimoniale et culturelle, structurée autour de musées, il est nécessaire à minima de travailler la coordination et la mise en réseau des différents lieux.</p> <p>Ce sera aussi l'opportunité de renforcer le lien avec la culture scientifique et technique qui mérite d'être valorisée, tout comme l'inventivité du territoire.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser l'inventivité du territoire et la culture scientifique et technique des lieux • Afficher une offre culturelle structurée et dynamique • Mettre en réseau les sites pour favoriser le partage des flux • Permettre à l'agglomération de proposer des engagements réciproques (connaissance respective des offres, synchronisation des horaires, harmonisation de la tarification, temporalité des expositions, participation à des ateliers collaboratifs) afin d'améliorer les synergies.
Contenu	<p>#1 - Identifier et comprendre le fonctionnement de chaque site (période et horaires d'ouverture, modalités de visite, « offre » proposée, tarification)</p> <p>➤ Préparer et envoyer un questionnaire permettant de mieux comprendre le fonctionnement de chaque musée mais aussi la vision de chaque responsable pour améliorer les conditions d'accueil et l'attractivité</p> <p>#2 - Viser des actions invisibles et visibles</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Invisibles en partageant la connaissance du fonctionnement de l'ensemble des lieux à l'échelle du réseau pour afficher devant les visiteurs une véritable expertise de l'offre ⇒ Visibles en mettant en œuvre des actions « marquantes » créant du lien (Ex : un bus « mythique » du musée du charronnage au car pourrait être une solution de mobilité proposée reliant les différents sites) <p>➤ Réunir les responsables des musées pour synthétiser les réponses au questionnaire et esquisser une ambition commune</p> <p>➤ Identifier les enjeux et objectifs</p> <p>➤ Proposer une synthèse à l'agglomération</p> <p>#3 - Organiser une série de 3 ateliers de travail avec l'ensemble des exploitants</p>

	afin de mettre en réseau les lieux et les offres à termes : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Atelier 1 : comprendre et partager <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Chaque site partagerait la connaissance et le fonctionnement de son lieu à chaque « confrère ». ➤ Atelier 2 : proposer et évaluer <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Chaque participant proposerait des actions visibles et invisibles sur lesquelles le collectif évaluerait la pertinence et le réalisme. ➤ Atelier 3 : faire et observer <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Cet atelier permettrait d'acter l'engagement d'actions pilotes pour tester, apprendre et observer avant tout. ➤ Présenter le résultat de ces 3 ateliers au Conseil d'Agglomération pour validation 					
Maitrise d'Ouvrage	Annonay Rhône Agglomération					
Chiffrage	Investissement			Fonctionnement		
	Total : 15 k€ ht pour un budget dédié à un AMO qui animerait les ateliers Budget qui s'entend hors réalisation dont le chiffrage dépendra des actions décidées en atelier.			Total : 0,4 etp		
Financement						
Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027
<i>Investissement</i>	10 K€	5 K€				
<i>Fonctionnement</i>	0,2	0,2				
Liens / autres actions	A définir					
Partenaires	Exploitants de chaque musée Ardèche Grand Air ADT Ardèche Acteurs de la culture/ du patrimoine de l'agglomération					

FO #12

Intitulé de l'opération	REFONTE DU SITE WEB DE LA DESTINATION
Axe stratégique	Se faire connaître et reconnaître auprès des clientèles cibles (Porter à connaissance et animer commercialement)
Actions	Être visible sur les marchés cibles et être lisible sur les canaux de distribution
Priorité	1
Contexte	<p>Supports et outils de promotion d'un territoire loisirs et tourisme, les sites web des offices de tourisme rivalisent de créativité et d'innovation pour être de plus en plus conviviaux, divertissants et enrichissants. Ces dernières années, des évolutions importantes ont marqué leur développement (réseaux sociaux, impacts des visuels, richesses des contenus audio et rédactionnel orienté vers l'expérientiel notamment). Autrefois chargés et peu conviviaux, ils sont de plus en plus riches en contenu original, rapides et agréables à parcourir (« responsive design ») et aussi divertissants qu'enrichissants à consulter.</p> <p>Parce que les utilisateurs sont plus que jamais en quête d'authenticité et qu'ils cherchent à vivre toujours plus d'expériences, ces sites web intègrent davantage de contenu narratif (storytelling), notamment sous forme de vidéos.</p> <p>Dépendant de l'ambition, de la vision mais aussi des caractéristiques de l'offre et de la demande, il doit prendre en compte le fait que sur le territoire, la fréquentation touristique est composée à plus de 70% de clientèles locales et régionales (Ardèche, Rhône, Isère, Drôme, Loire) majoritairement excursionniste (75%) et de courts séjours (25%). Ces clientèles (familles, seniors actifs, retraités, tribus, groupes affinitaires) sont les cibles prioritaires au regard de la situation géographique du territoire (à moins d'1h de Lyon, 45 mn de Saint-Etienne, 40 mn de Valence, 1h30 de Grenoble et du Puy-en-Velay soit une population de 2.5 millions de personnes à 1h de voiture et 6.5 millions à moins de 2h de voiture d'Annonay) et du développement du tourisme local (habitants, de proximité, touristes en étapes), du slow tourisme, du tourisme durable.</p> <p>Le site internet d'Ardèche Grand'Air doit ainsi évoluer afin de répondre aux attentes des internautes, des socio-professionnels du territoire ainsi qu'aux objectifs de promotion et de communication touristiques, d'attractivité (touristique, économique, résidentielle) confiés par Annonay Rhône Agglomération.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la visibilité de l'offre par un site web plus moderne et dynamique • Développer la notoriété du territoire et de ses atouts auprès des touristiques et des locaux.
Contenu	<p>Les objectifs prioritaires du développement du site se concentrent sur 3 grands points :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Séduire, faire rêver et faire venir via une véritable image digitale du territoire d'accueil ➤ Développer la notoriété du territoire global ➤ Améliorer le parcours client <p>Ainsi, les attentes fonctionnelles sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une ergonomie simple et intuitive, responsive design mobile first, une version optimisée pour tous les navigateurs et leurs différentes versions

	<ul style="list-style-type: none"> • un site épuré, une forte identité visuelle (un design graphique attractive qui respecte les valeurs de notre charte graphique annexée), une navigation pratique (temps de chargement des pages optimisé), une organisation des prestations fluide et simple à comprendre pour l'internaute • un site et des thématiques qui évoluent au fil des saisons et des clientèles ciblées (familles en été, seniors actifs au printemps automne) et proposent des offres « en temps réel » • un site facilement administrable qui permettra aux équipes de créer du contenu (pages, nouveaux visuels), de mettre à jour les informations (intégration APIDAE en temps réel), d'intégrer la vente en ligne, et d'ajouter de nouvelles fonctionnalités • des outils pratiques : arborescence, cartographie, géolocalisation (« je suis sur place ») interactivité (chat ?), gestion multilingue (français / anglais), un espace groupes, un espace pro • éditorialisation et qualification SEO des contenus, image, vidéos, textes, blogs pour améliorer l'expérience utilisateur et donc le séduire • Forte mise en avant de l'agenda : outil pratique tant pour les publics locaux que pour les touristes en séjour • intégration des modules de commercialisation (open system pour billetteries, activités, Ardèche Résa) <p>Il s'agira donc de travailler sur l'arborescence et la navigation du site, son zoning « responsive », son graphisme d'après la Charte graphique existante et l'hébergement du site.</p>					
Maitrise d'Ouvrage	Ardèche Grand'Air					
Chiffrage	Investissement			Fonctionnement		
	Total : 35 k€ ht			Total : 0,1 etp		
Financement						
Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027
<i>Investissement</i>	30 k€	5 k€				
<i>Fonctionnement</i>	0,05	0,05				
Liens / autres actions	S'approprier l'histoire du territoire au travers d'un storytelling dynamique					
Partenaires	Annonay Rhône Agglomération					